

MISTERLE

pour le contrôle des tordeuses de la grappe

Efficace • Pratique • Economique





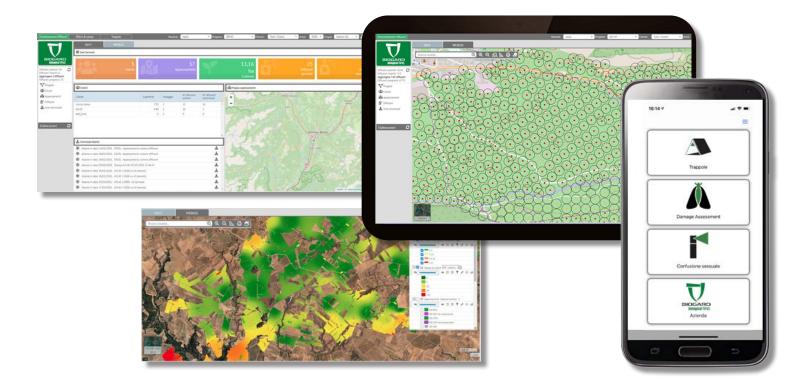
MISTER LE est une formulation aérosol issue du savoir-faire de BIOGARD qui, via une technologie simple mais innovante, assure un système de contrôle avancé des tordeuses de la grappe en vigne. Ce produit se compose d'un diffuseur actif « MISTER PRO » pré-programmé et d'une bonbonne aérosol contenant les phéromones de l'espèce à contrôler.

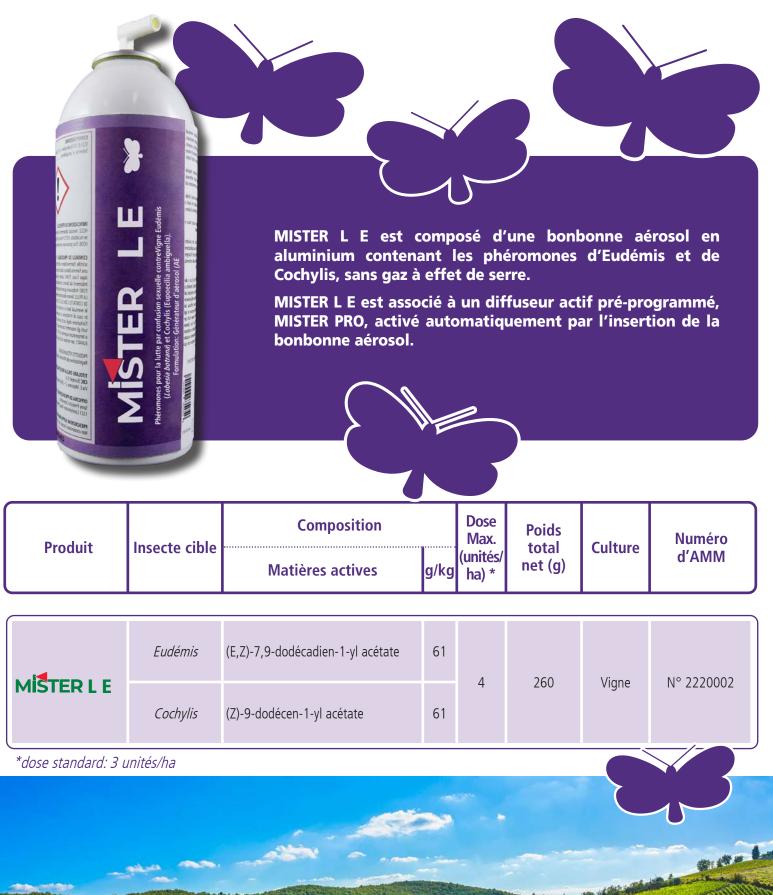


Pour accompagner l'utilisation de la gamme **MISTER LE**, mais pas seulement, **BIOGARD** propose **BIOGARD GIS**, une suite de programmes développés directement en réponse à la demande croissante de digitalisation et de gestion des données en agriculture, accompagnée de l'application smartphone associée.

BIOGARD GIS propose:

- cartographie et positionnement des MISTER LE dans leurs zones d'utilisation
- cartographie, positionnement et gestion des données de piégeage
- gestion des données relatives à l'évaluation des dégâts sur le terrain







Comment utiliser MISTER LE

Période d'application

L'application des diffuseurs doit intervenir **AVANT** le début des captures de la génération hivernante des espèces les plus précoces présentes dans le vignoble que vous souhaitez protéger. Placer les MISTER LE sur la partie supérieure des poteaux de soutien, en utilisant 2 colliers de serrage en plastique.

Précautions d'usage

Les meilleurs résultats sont obtenus lors d'une application sur un ensemble de parcelles formant des îlots de minimum 10 ha. Appliquer MISTER LE en répartissant les unités de manière homogène sur l'îlot à protéger, en évaluant toujours les facteurs qui peuvent influencer la concentration des phéromones sur la parcelle, tels que le vent dominant, la topographie, le sens de la pente, la présence d'éventuelles sources d'infestation. Dans le cas d'applications sur des surfaces plus petites, s'assurer que les vignes voisines soient protégées par confusion sexuelle.

ciblés. Cependant les femelles fécondées venant de parcelles voisines ou d'autres sources d'infestation peuvent causer des dommages in attendus. L'utilisation d'insecticides n'affecte pas le fonctionnement des aérosols. Il est donc possible d'intervenir à tout moment si cela s'avérait nécessaire

Contrôles

Les observations durant la saison sont extrêmement importantes afin de déterminer le besoin éventuel d'un traitement insecticide complémentaire. Vérifier au moins 200 grappes au centre et sur les bordures de la parcelle. Intervenir en fonction du niveau des dégâts constatés.

CBC Biogard ne peut garantir l'intégrité du produit en cas de vendanges mécaniques car elle dépend du soin apporté à la fixation du produit à l'installation

> et de facteurs externes survenus tout au long de la saison comme l'altération des colliers de fixation du fait des conditions climatiques. Ainsi, il est recommandé de retirer les aérosols quelques jours avant la date de vendange.

MISTER LE empêche l'accouplement des insectes



La GAMME MISTER pour la VIGNE

Efficace • Pratique • Economique

UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Composition MISTER L E : 122 g/kg (61 g/kg de (E,Z)-7,9-dodécadien-1-yl acétate et 61 g/kg de (Z)-9-dodécen-1-yl

acétate Titulaire et distributeur : CBC BIOGARD SAS – 25 Avenue de l'Europe 67300 Schiltigheim, France

Ces produits figurent sur la liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle (art. L 253-5 et L. 253-7 du Code

Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette des produits ou consulter www.cbcbiogard.fr

Utilisable en agriculture biologique conformément au règlement européen en vigueur

NIISTER L E : H222 : Aérosol extrêmement inflammable ; H229 : Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur ; H315 : Provoque une irritation cutanée ; H319 : Provoque une sévère irritation des yeux ; H336 : Peut provoquer somnolence ou des vertiges ; H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme





CBC BIOGARD S.A.S.

25 Avenue de l'Europe, Schiltigheim BP 30059 - 67012 Strasbourg Cedex Tel.: 03 67 29 05 90 - info@cbcbiogard.fr - www.cbcbiogard.fr